



## Compte rendu du Comité Social Administratif Local du 11 Avril 2024

### Ordre du jour :

- 1) Approbation des 3 procès-verbaux des CSAL des 09 janvier, 19 janvier et 20 février 2024 (vote) ;
- 2) Présentation du bilan télétravail 2023 (information) ;
- 3) Compte rendu du budget 2023, perspectives 2024 (information) ;
- 4) Rapport d'activité 2023 (information) ;
- 5) Formation professionnelle : bilan 2023 (information) ;
- 6) Questions diverses.

### 1/ Approbation des PV du :

09/01/2024 :Solidaires Finances Publiques 52 s'**ABSTIENT** n'ayant pas siégé à ce CSAL suppression d'emploi ;  
19/01/2024 et 20/02/2024 vote **POUR**.

### 2/ Présentation du Bilan télétravail local 2023 :

Nombre de télétravailleurs dans la direction :

	31/12/2022	31/12/2023
Effectif total	255	254
Nombre d'agents équipés pour télétravailler (%équipement)	235 (92%)	230 (90,6%)
Nombre d'agents avec convention ( % des agents équipés)	184 (78,3%)	156 (67,8%)
Taux de télétravailleurs (conventions/effectif)	72,1 %	61,4 %

La direction explique que :

« La fin des dispositions prises dans le contexte sanitaire COVID explique en grande partie la baisse du télétravail entre 2022 et 2023 » .

Evolution des prescriptions par le médecin du travail de télétravail pour raison médicale :

	2022	2023
Nombre prescription télétravail pour raison médicale	15	12

En 2023, un seul refus a été notifié via SIRHIUS, au motif d'un manque d'autonomie.

[Solidaires Finances Publiques 52 demande à la direction une explication quant à la baisse du nombre d'agents équipés pour télétravailler \(235 en 2022 contre 230 en 2023\).](#)

La direction explique qu'il s'agit principalement des départs en retraite et de l'arrivée de contractuels non équipés de PC portables.

### **3/ Compte rendu budgétaire 2023 et perspectives 2024 :**

En 2023 :

L'intégralité de l'enveloppe allouée sur 2023 a été consommée soit : 1 062 042 €

La ligne « services » a fortement baissé de 183 354 € en 2022 à 96 947 € en 2023 suite à l'arrêt des prestations supplémentaires de nettoyage (crise sanitaire).

Les dépenses d'affranchissement continuent de diminuer.

Les principales dépenses d'amélioration sur l'année de gestion 2023 :

- le remplacement de la chaudière de Saint-Dizier pour un montant de 77 690 €;
- la vente de l'ancienne Direction sise rue Bouchardon ;
- le raccordement à la TOIP des sites de Langres, de Saint-Dizier, de l'antenne du SIE et de la Direction.

Concernant les frais de déplacement, l'année 2023 a été marquée par une baisse de 15 682 € s'expliquant principalement par la fin des mesures d'accompagnement des agents sur site distant dans le cadre du NRP.

En 2024 :

**Le budget initial 2024 ibué à la DDFIP 52 s'élève à 938 380 €.**

Mauvaise surprise en séance : on nous informe d'une baisse de 29 851,00€.

« Économie quand tu nous tiens !!! ».

[Ce sujet ayant fait l'objet d'une présentation lors du CSAL du 20/02/2024, nous vous invitons à reprendre notre compte-rendu.](#)

### **4/ Rapport d'activité :**

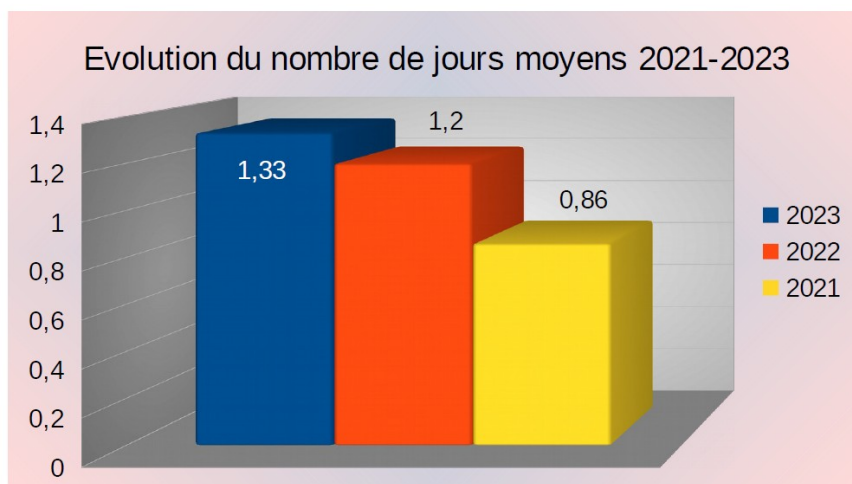
Ce rapport fera l'objet d'une publication sur le site départemental 52.

## 5/ Bilan formation professionnelle 2023 :

Un bilan complet chiffré nous est présenté, nous nous tenons à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires.

Au total, en 2023, 578 agents de la direction ont bénéficié de 774 jours de formation, soit une moyenne globale de 1,33 jour de formation par stagiaire (1,2 en 2022).

Comparé à 2022, le nombre de jours moyens de formation est quant à lui en légère croissance.



Depuis le déploiement de SEM@FOR, l'agent est devenu « acteur » de ses formations. Conséquence : une baisse des inscriptions est à noter.

La Responsable Locale des Formations (RLF) nous précise que l'agent ne doit pas se restreindre aux seules formations proposées dans le catalogue SEM@FOR.

Ainsi, émettre des vœux permettra aux Centres Interrégionaux de Formation (CIF) de programmer ces nouvelles formations.

## 6/ Questions diverses :

Expérimentation de la semaine en 4 jours : le directeur envisage de candidater avec la participation de l'Antenne SIE de l'Essonne.

Pour lui, cela permettrait de rendre attractif ce service, toutefois, il est nécessaire d'avoir un nombre significatif de volontaires.

Il nous a bien été précisé que cette expérimentation était uniquement sur la base du volontariat, donc comme toujours rester fidèle à votre choix et ne faites pas ce que vous ne voulez pas faire.

Campagne déclarative 2024 : le directeur est satisfait de son organisation, on verra à l'usage... La note d'organisation locale est disponible sur DOCAD.

SGC de Saint-Dizier : Changement de CDS courant Juin-Juillet 2024.